

## **Prise de parole**

### **Sur la réponse municipale au postulat du RESOC**

#### **« Accueil des enfants pendant les vacances scolaires »**

M. le président, Mmes et M. les membres du Conseil communal et de la Municipalité,

En tant que postulante et postulant, Snezana et moi-même souhaitons remercier la Municipalité, et plus particulièrement Caroline Albiker Pochon et son service, d'avoir pris l'option d'y répondre en faisant d'abord un sondage auprès des familles des enfants fréquentant déjà l'APEMS (Accueil pour enfants en milieu scolaire) et au vu du résultat démontrant un besoin effectif d'avoir prévu un projet pilote qui sera évalué pour envisager la suite. Cette démarche nous paraît particulièrement appropriée.

Nous avons également appris avec plaisir à la lecture du rapport de la commission que l'essai pourrait débuter en janvier prochain et non à la rentrée scolaire 2025 comme annoncé dans le préavis, ce qui nous paraissait tout de même un peu lointain.

Nous nous réjouissons déjà de l'évaluation qui pourra être faite ensuite dans la mesure où elle permettra une approche plus fine des besoins (notamment en regard des inscriptions reçues) et nous sommes dans l'attente des solutions complémentaires annoncées pour les familles monoparentales.

Nous souhaitons nous adresser à celles et ceux qui ne comprendraient pas le besoin d'une solution de garde pour les vacances pour certaines familles. Nous les invitons à prendre en considération dans leur réflexion les éléments suivants :

- Tous les parents, et en particulier les parents solos, n'ont pas la possibilité de jongler avec un.e conjoint.e ou ex-conjoint.e pour assurer la présence durant les vacances. Toutes et tous ne peuvent pas forcément compter sur leur entourage familial.
- La solution envisagée par la commune est somme toute très mesurée. Elle prévoit une solution pour les semaines qui ne pourraient pas être couvertes par les autres possibilités (en particulier la prise de vacances sur des périodes séparées des deux parents et la fréquentation des colonies de vacances).
- Le service n'est pas gratuit. Il ne s'agira pas d'une solution à laquelle recourront des parents qui auraient d'autres possibilités.

Nous rappelons aussi et surtout qu'il s'agit ici au fond de prolonger l'ouverture de l'APEMS pendant les vacances, dans la ligne de ce qui se fait pour l'UAPE (Unité d'accueil pour écoliers). Lorsqu'un enfant passe de la 2P (ancienne 2ème enfantine) à la 3P (ancienne 1ère primaire), les parents qui n'avaient pas de solution et bénéficiaient de l'UAPE, fermée seulement 5 semaines par année, n'auront pas trouvé une solution pour assurer désormais 14 semaines de fermeture. Et nous parlons ici d'enfants dont les plus petits ont 6 ans.

Les modes de vies changent, la réalité impose bien souvent aujourd'hui aux couples d'avoir deux revenus pour assumer leurs besoins, les familles monoparentales rament

en jonglant toute l'année avec leurs responsabilités familiales et professionnelles. Un tout petit peu d'huile dans les rouages, permettant une solution pour 2 à 4 semaines sur les 14 semaines de vacances scolaires, nous paraît être une bonne chose, surtout lorsque l'on réalise qu'il s'agit ici d'investir un montant de CHF 18'000.- pour ce service à la collectivité.

Le Resoc est satisfait que par notre intervention, cette thématique, qui avait fait l'objet de quelques demandes de particulier par le passé et d'une pétition de parents de Crissier sans qu'une solution ne soit trouvée, ait été prise désormais sérieusement en considération et nous vous invitons donc à adopter la réponse apportée par la Municipalité à notre postulat.